



Association
Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement
en Dordogne



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
L'Association du Quartier Est de Bergerac
et
L'Association Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne**

Les Membres (familles adhérentes) des deux Associations se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 3 Octobre 2020 à la Maison des Syndicats, place de la Myrpe à Bergerac.

Une feuille d'émargement a été établie : 53,2 % des Membres à jour de leur cotisation de l'Association du Quartier Est de Bergerac étaient présents ou représentés, 58,8 % des Membres à jour de leur cotisation de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne.

Les Assemblées ont pu valablement délibérer.

Georges BARBEROLLE remercie toutes les personnes présentes dont deux élus :

- Jonathan PRIOLEAUD, maire de Bergerac, vice-président de la CAB
- Gérald TRAPY, adjoint au maire de Bergerac, délégué à la Vie Associative et à la Protection animale

1 – Désignation du bureau des deux Assemblées

Il est proposé de confier cette fonction au bureau des Associations.

Première résolution : la désignation du bureau des Associations au bureau des Assemblées est approuvée à l'unanimité.

2 – Rapport financier

Rapport financier de l'Association du Quartier Est de Bergerac : il est présenté par la trésorière Christiane BORDERIE. Le compte de résultats et le bilan au 31 Mai 2020 distribués en début de séance seront joints au procès-verbal pour les non-présents ; 48 familles (67 personnes) sont adhérentes de l'Association au 31 Mai 2020.

Rapport financier de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne : il est présenté par Georges BARBEROLLE en l'absence du trésorier Bernard RABANEL. Le compte de résultats et le bilan au 31 Mai 2020 distribués en début de séance seront joints au procès-verbal pour les non-présents ; 51 familles (77 personnes) sont adhérentes de l'Association au 31 Mai 2020.

Georges BARBEROLLE remercie la trésorière et le trésorier pour la bonne tenue des comptes. Wilfried PEYRONNET souligne l'importance d'avoir offert 50 places gratuites pour assister à la rencontre de foot St Etienne/Bergerac

Deuxième résolution : les rapports financiers sont approuvés à l'unanimité.

3 – Cotisations annuelles Juin 2021/31 Mai 2022

G. BARBEROLLE remercie les adhérent(e)s pour leur cotisation. Certains d'entre eux versent volontairement une cotisation supérieure à la cotisation de base.

Il est rappelé que la cotisation de base Juin 2020/Mai 2021 est de 12 € (décision des Assemblées Générales du 15 Juin 2019) ; il est proposé de laisser inchangé le montant de la cotisation de base.

Troisième résolution : les Assemblées Générales des Associations décident à l'unanimité le maintien de la cotisation à 12 € pour le période Juin 2021 à Mai 2022 – cotisation de base par famille selon les Statuts..

4 – Rapport moral et d'activité des deux Associations

Le rapport moral a été remis à tous les participants, il sera transmis aux Membres non présents.

Lecture est faite en Assemblée par le Président des deux Associations.

Les principales activités menées depuis le mois de Juin 2019, notamment les activités concernant l'environnement et le cadre de vie des habitants, la participation à la vie régionale, départementale et locale sont présentées.

Cinquième résolution : le rapport moral et d'activité des Associations est adopté à l'unanimité.

6 – Débat à la suite de la présentation du rapport moral

Intervention de Jonathan PRIOLEAUD.

• Après avoir félicité les actions de nos Associations, leur représentation et leur investissement tout au long de l'année » il s'annonce comme un « homme de débat », rappelle l'existence d'une réponse à chaque demande d'habitants, rappelle son implication au sein des Conseils de Quartier. Les nouveaux Conseils de Quartier : « un projet pour mon quartier » dans une démarche participative. Il précise qu'ils feront l'objet d'une présentation lors du prochain conseil municipal. Concernant les Conseils Citoyens, c'est une émanation de l'Etat, la ville n'a pas à intervenir. Ils sont composés de personnes extérieures.

• Les portes du Cloître des Récollets « ce sont les élus qui s'en sont occupés, pas la Préfète de Région.

• Quant à la concertation pour le Centre évènementiel à Picquecailloux, elle a eu lieu lors des réunions de quartier. La salle Anatole France est vieillissante, un centre évènementiel se justifie sera un élément d'attractivité sur le territoire. Lors des appels d'offre il sera fait appel à des entreprises locales. Pour son financement, accord de principe des partenaires. La réfection du Centre Culturel est envisagée ainsi qu'une médiathèque place Gambetta

• Les problèmes des infiltrations d'eaux pluviales dans les maisons HLM rue Vautrin dues aux terrasses (gestion MESOLIA HABITAT à Bordeaux) ne concerne pas la ville, non responsable de la gestion des logements sociaux ... (?)

Notre remarque : *autres gestionnaires de logements sociaux à Bergerac : PERIGORDIA HABITAT et URBALYS HABITAT - dont Jonathan PRIOLEAUD est Président - ...*

- Autres réponses : l'application du *plan trottoirs* est commencée, le financement de la réfection de la voirie était de 800 000 € par an, il est maintenant de 1 million d'euros. Pas de désertification du centre-ville, beaucoup de jeunes veulent s'installer à Bergerac.
- La construction de bassins de rétention rive gauche dépend de la GEMAPI (*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*) compétence de la CAB

Nos commentaires :

- La politique de la ville (précédemment Jonathan PRIOLEAUD en était le responsable) est concernée par les Conseils Citoyens correspondants aux trois quartiers prioritaires de Bergerac.
- Les portes anciennes du Cloître des Récollets ont été remises après notre intervention auprès de la DRAC et de la Préfète de Région, obligation faite de les remettre ainsi que le pisé sous dix jours.
- Les réunions de quartier évoquées par le maire étaient les réunions de sa campagne électorale, depuis son élection aucune réunion de quartier n'a été organisée.
- Depuis plus de deux ans les habitants rue Vautrin attendent la venue d'un expert MESOLIA, aucune action de la municipalité pour résoudre le problème. Nous avons fait intervenir la DREAL à Poitiers (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et la préfecture de la Dordogne.
- Les bassins de rétention prescrits en 1999 rive gauche ... quand ?
- Le Centre évènementiel n'est pas une priorité, voir notre rapport moral. Le coût est exorbitant, le fonctionnement hasardeux.

Intervention de Jean-Claude LABYRE

- la partie Nord du ruisseau Pisseseaume est bouchée, des plots en béton empêchent la circulation de l'eau. Georges BARBEROLLE précise que ce ruisseau est envasé sur plus de 30 cm.
- beaucoup trop de moustiques
- demande la suppression de quatre panneaux indiquant des changements de vitesse boulevards Claveille et Calmette sur 800 m. La zone 30 est inutile
- demande un plateau surélevé sur la portion dangereuse

Intervention de Jacques JOLIEY

Il s'interroge sur le devenir des Nouvelles Galeries en indiquant que chaque nouvelle municipalité élue est le pot de terre contre le pot de fer pour faire avancer les travaux.

Jonathan PRIOLEAUD répond sa détermination pour résoudre ce problème. Dans le cas contraire une demande d'expropriation sera faite.

Georges BARBEROLLE répond qu'un gros travail a été réalisé, une expropriation entraînerait un gros retard (au moins dix ans), il est seulement nécessaire que Messieurs THEULET et MOURET s'entendent.

Intervention de Danielle DANYS

Pour le don du sang elle souhaiterait une autre salle que la salle Coicaud, froide l'hiver, chaude l'été. Le maire lui répond qu'il serait possible d'envisager la maison Leydier, à côté de la mairie qu'il envisage de rénover pour la transformer en maison des associations... (*quand ?!*)

Intervention d'Yvette BOUTY

Demande, Daniel GARRIGUE n'étant plus maire, que l'on laisse travailler le nouveau maire. Signale que des travaux de nettoyage et d'entretien ont été réalisés derrière la gare. Georges BARBEROLLE répond : la priorité est de résoudre les différents points abordés dans le rapport moral. Tous les projets annoncés, il ne faut pas oublier que ce sont les habitants qui paient.

Intervention de Jacques DIRHEMER

- lorsqu'on remplit un imprimé correspondant à une question posée en réunion de quartier ... pas de réponse
- attire l'attention sur un arbre tombé à Picquecailloux ... pas d'intervention
- souhaite qu'on change les branchements d'eau en plomb avant la réfection des trottoirs
- demande qu'une étude concernant les inondations soit faite.

Jonathan PRIOLEAUD répond « tous les réseaux d'eau sont connus, c'est la CAB qui relaie la gestion ..., l'eau potable est gérée par le SIAEP Dordogne Pourpre et le SMDE 24. La compétence appartenait à la ville comme l'assainissement, la CAB a pris le relais.

Georges BARBEROLLE précise :

- la production annuelle d'eau potable à Bergerac est d'environ 1,5 millions de mètres cubes. La perte dans le sol est d'environ 400 000 m³. Pas d'effort pour la recherche et la suppression des fuites alors que du matériel précis permet la détection.
- nécessité de remplacer les regards mixtes eaux pluviales/eaux usées fuyards, notamment rue du Tounet (le délégué VEOLIA attire l'attention depuis des années sur ce point). Ces défauts entraînent des pollutions dans les cours d'eau (exemple, La Gabanelle).
- demande qu'une Commission Consultative concernant les dossiers eau potable et assainissement soit créée à la CAB en remplacement de celle qui existait à la ville.

Georges BARBEROLLE